



<p style="text-align: center;">Ouvrier fossoyeur (H/F/X) Niveau D2</p>

Missions

L'ouvrier fossoyeur est chargé de l'entretien général des cimetières sous l'autorité et le contrôle du responsable de service. Il exécute, à l'aide des équipements nécessaires, le creusement et le comblement des fosses, en suivant les règles de sécurité et de santé publique.

Il participe aux inhumations en caveau et en pleine terre, aux dispersions de cendres, au placement d'urnes cinéraires dans les columbariums ou cavurnes.

En cas de concessions non reconduites ou abandonnées, il peut être amené à prendre part aux activités d'exhumation des défunts.

Activités

Sous l'autorité de son supérieur hiérarchique et en étroite collaboration avec l'agent administratif en charge de la gestion des cimetières, il :

- participe à l'exécution des travaux de fossoyage ou de terrassement (situer l'endroit tout en respectant les alignements et les dimensions, creuser la fosse à l'aide d'une pelleuse, étançonner la fosse, veiller à l'évacuation des terres, sécuriser et protéger la zone de travail) ;
- assure la gestion et l'entretien général des cimetières et des abords : tonte du gazon, désherbage, entretien des allées ;
- signale les dégâts ainsi que les situations anormales ;
- manipule les défunts dans le cadre d'exhumations de corps ;
- rapporte quotidiennement le travail fourni, les problèmes rencontrés ou toute autre information utile à son responsable ;
- entretient le matériel et les équipements.

A titre exceptionnel, il pourra être amené à effectuer d'autres travaux à la demande de ses supérieurs hiérarchiques.

Compétences requises

Connaissances (savoir) :

- Une formation au métier de fossoyeur est un atout

Aptitudes (savoir-faire) :

- Appliquer rigoureusement les règles en matière de sécurité, d'hygiène et de respect de l'environnement
- Manipuler une pelleuse

Attitudes (savoir-être) :

- Supporter des situations émotionnelles difficiles et répétitives
- Faire preuve de réserve

- Esprit d'initiative et autonomie
- Sens des responsabilités
- Esprit d'équipe
- Respect des règles
- Assiduité

Conditions générales d'engagement

- Être titulaire d'une qualification utile à la fonction : diplôme d'Enseignement Technique Secondaire Inférieur, Certificat (technique) secondaire inférieur.
- Dans l'année qui suit son entrée en fonction, le candidat s'engage à suivre les modules de formation suivants « Gestion des cimetières et du patrimoine funéraire » (3 jours) et « Théorie sur l'exhumation » (2 jours). L'obtention d'un contrat à durée indéterminée sera conditionnée à la réussite des deux formations précitées.
- Satisfaire aux épreuves d'admission.
- Être en possession du permis de conduire B – la détention d'un permis E est un atout.

Contrat

- Engagement courant du mois de juin 2026 ;
- Contrat à durée déterminée de 6 mois, renouvelable une à deux fois, avec possibilité de CDI ;
- Temps plein de 38h semaine ;
- Echelle barémique D2 : salaire mensuel brut compris entre 2.755 € et 3730 €, selon l'expérience valorisable ;
- Possibilité de souscrire une assurance hospitalisation à prix avantageux.
- Possibilité de valoriser l'expérience en lien avec la fonction si secteur privé ou toute l'expérience professionnelle si secteur public.
- Minimum 26 jours de vacances annuelles + 5 jours de fériés extra-légaux par année.
- Intervention de l'employeur dans les frais de déplacement en transport en commun.
- Indemnité dans les frais de déplacement à vélo et mise à disposition d'un box sécurisé.

Modalités de candidature

Sous peine d'irrecevabilité, les candidatures sont à adresser par mail à l'adresse : emploi@aywaille.be pour **le 18/05/2026** au plus tard.

L'acte de candidature doit être accompagné des documents suivants en **format pdf** :

- une lettre de candidature **et** un CV
- une copie du diplôme ou du certificat

L'examen d'embauche se constituera de :

- une **épreuve technique** sur chantier ;
- une **épreuve orale** comportant des questions en lien avec la fonction.

La réussite des deux épreuves est fixée à 60 %.

L'entrée en fonction est prévue dans le courant du **mois de juin 2026**.

Toute information complémentaire peut être obtenue auprès de Madame VANNI, Responsable RH, au 04/364.05.05.